

Année scolaire 2017 / 2018
ÉCOLE MATERNELLE - RÉSERVATION ANNUELLE

RÉSERVATION GARDERIE

*(à déposer en mairie, impérativement au plus tard le **25 juillet 2017**)*

Nom et Prénom de l'enfant		Classe		Instituteur	
---------------------------	--	--------	--	-------------	--

Responsable de l'enfant		Téléphone	domicile	
Nom et Prénom			mobile	
Adresse			professionnel	
Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant				
Nom et Prénom		Téléphone	domicile	
Adresse			mobile	
Nom et Prénom		Téléphone	domicile	
Adresse			mobile	

Indiquer la date à côté du jour et cocher pour renseigner les réservations :

Lundi :	Mardi :	Mercredi :	Jeudi :	Vendredi :
<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir

↳ Seules les absences faisant l'objet d'un certificat médical seront décomptées de la facture mensuelle. Le certificat médical devra être déposé en mairie au plus tard le lendemain de l'absence.

↳ Tarifs :
 . matin : 1,50 €
 . soir : 3,75 € (avec goûter)
 . matin et soir : 5,25 €

↳ Tarifs inscription hors délai et non respect des horaires de fin de service périscolaire :
 . enfant de l'école maternelle : prix de la garderie du soir x 4,

↳ La facturation sera établie, par les services de la mairie, mensuellement à terme échu

Ménestreau-en-Villette, le
 (Signature)

Merci de bien vouloir remplir l'ensemble des rubriques